Enquête de satisfaction Photocool 2025

Règlement du tirage au sort

1. Organisateur

Le présent tirage au sort est organisé par Photocool, plateforme dédiée à la photographie, accessible à l'adresse https://photocool.fr

2. Objet du tirage au sort

Ce tirage au sort vise à récompenser les participants à l'enquête de satisfaction sur les articles de Photocool publiés en 2025.

3. Conditions de participation

Pour participer au tirage au sort, il faut :

- Avoir répondu à l'enquête de satisfaction entre le 30 décembre 2025 et le 30 janvier 2026 à minuit.
- Avoir accepté de participer au tirage au sort.
- Avoir fourni une adresse e-mail valide.

Une seule participation par personne est autorisée.

4. Modalités du tirage au sort

- Le tirage au sort se déroulera le 31 janvier 2026.
- Seuls les 25 premiers participants ayant rempli les conditions de participation seront pris en compte.
- Le tirage sera effectué à l'aide de l'outil Random.org, appliqué à un fichier Google Sheets contenant les adresses e-mail des participants (anonymés).
- L'écran de tirage sera filmé pour garantir la transparence.

- Le fichier de tirage pourra être consulté par tout participant en faisant la demande.

5. Dotation

Le gagnant recevra une galerie personnelle gratuite sur Photocool pour une durée de 12 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2027.

6. Annonce du gagnant

Le gagnant sera contacté par e-mail dans les 48 heures suivant le tirage au sort.
En cas de non-réponse sous 7 jours, le lot sera attribué à un autre participant par un nouveau tirage au sort.

7. Protection des données personnelles

Les informations recueillies (adresse e-mail) sont uniquement destinées à l'organisation du tirage au sort et à l'annonce du gagnant. Elles ne seront ni vendues ni partagées.

8. Responsabilité de l’organisateur

Photocool ne pourra être tenu responsable en cas de problème technique lié à la participation ou à l’organisation du tirage au sort.

9. Acceptation du règlement

La participation à ce tirage au sort implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

photocool
cool la photo !